



Le Collectif Bassines Non Merci 79
collectif.bassines.non.merci@gmail.com

**Monsieur Le Président de la
Commission Locale de l'Eau,**
IIBSN
Maison du département CS 58880
79028 NIORT Cedex

Le 20 Février, à Niort,



OBJET : POUR UN DÉBAT ÉCLAIRÉ SUR LE PARTAGE DE L'EAU

À M. ELMANO MARTINS, PRÉSIDENT DE LA CLE DU SAGE SÈVRE NIORTAISE MARAIS POITEVIN ET À SES MEMBRES

Le collectif Bassines Non Merci souhaite réagir concernant l'orientation de l'analyse socio-économique présentée le 18 février en CLE par Franck Michel du service Économique de la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres.

Nous ne sommes bien évidemment pas surpris d'entendre les hypothèses et prédictions de Franck Michel sur l'avenir du paysage agricole de notre région. Comment voulez-vous que la Chambre d'Agriculture, tenue par la FNSEA, puisse imaginer un avenir différent du modèle agricole qu'ils imposent maintenant depuis 75 ans, qui promet aux agriculteurs toujours plus de dettes pour toujours moins de revenus. La politique de la FNSEA a toujours été de faciliter la course à l'agrandissement des exploitations, par son influence importante sur les projets de lois, sur la PAC (aides à l'hectare) et sur l'accès au foncier par la Safer, au dépend des jeunes qui souhaitent s'installer et des petites exploitations. La FNSEA a toujours encouragé le recours à l'irrigation, un investissement matériel conséquent qui demande un endettement important et impose une dépendance économique forte, de l'exploitant à sa coopérative agricole. La FNSEA est au manette de la politique économique agricole française et européenne dont nous observons aujourd'hui l'échec certain.

Nous pensons donc que le président de la CLE du SAGE doit faire entendre d'autres voix, d'autres discours, et prendre en considération la réalité hétérogène de la profession agricole.

(Source : la Safer aux mains de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire ? <https://leschampsdici.fr/2024/11/04/y-a-rien-a-faire-la-safer-aux-mains-de-la-fnsea-syndicat-agricole-majoritaire/>)

Comme il a si bien été exprimé lors du débat, « les végétaux ont besoin d'eau ! ». Mais de quelle eau parle-t-on ? 30 % des exploitations agricoles pratiquent l'irrigation, mais seule 10% de la Surface Agricole Utile de notre bassin est irriguée (35 000 ha sur les 340 000 ha d'après ce rapport, page 2). **90 % des terres cultivables sont donc conduites sans avoir recours à l'eau d'irrigation et uniquement avec l'eau disponible dans les sols.** La préservation des milieux aquatiques, la remontée des seuils de gestion de crise, les solutions pour maintenir l'eau dans les sols et sur le territoire, ont forcément un impact socio-économique positif sur les cultures non-irriguées. **Où apparaît, dans ce rapport, les services éco-systémiques rendues à l'agriculture ?!** De plus, ce partage de l'eau concerne toute la profession, jusqu'à l'estuaire. La production conchylicole nécessite un apport équilibré en eau douce, à la fois en quantité et en qualité. Pourquoi ne pas le prendre en compte ? **L'étude de la Chambre d'Agriculture occulte toute une part de la profession agricole - de surcroît majoritaire - et ne peut donc pas donner une image juste de l'impact socio-économique du partage de l'eau sur notre territoire.**

L'exposé de Franck Michel se veut alarmiste, « la baisse des volumes prélevables viendrait, en l'absence de mesures d'accompagnement ou de compensation, transformer une crise conjoncturelle en profonde crise structurelle, qui touchera l'ensemble du tissu rural et son attractivité à moyen terme ».

La baisse nécessaire du recours à l'irrigation, déterminée par l'étude des Volumes Prélevables entrainerait - selon lui - de nombreux dépôts de bilan d'éleveurs laitiers et des difficultés pour l'ensemble de la filière beurre AOP, au profit de l'agrandissement de grandes exploitations céréalières menées sans irrigation. « L'irrigation sécurisée apparaît dès lors comme un frein à ces agrandissements qu'aucun acteur local ne dit souhaiter » martèle-t-il. Pourtant, d'après son rapport (*Tableau page 2*), seules 18 % des exploitations en polyculture-élevage sont irrigantes. **Quelles seraient donc les mesures mises en place pour les 82% restant afin de lutter contre la pression de l'agrandissement ? Sûrement pas la politique nationale agricole portée par la FNSEA, ni le déséquilibre économique et foncier qu'engendre le financement public des mégabassines entre ces exploitations.**

Le plus choquant à nos yeux, est le choix qui a été fait dans ce rapport de ne jamais pointer la répartition réelle des volumes d'eau prélevés pour l'irrigation entre chaque type de culture. Nous pensons que cet « oubli » est volontaire. Comme à son habitude, la Chambre d'Agriculture présente les maraîchers et légumiers comme les premières victimes des mesures restrictives. Pourtant, quelle part du volume dédié à l'irrigation est à destination de ces exploitations ? **Alors que la production de maïs grain irrigué est en baisse, quelle part du volume lui est encore réservé ? Alors que notre territoire exporte 50 à 80% (selon les sources du journal Reporterre : <https://reporterre.net/Profits-export-et-grandes-cultures-les-vraies-raisons-des-megabassines>) de la production de blé, quelle consommation d'eau d'irrigation cela représente ? Silence...**

Alors, pour répondre à ces questions que Franck Michel évite à tout prix, nous avons réalisé ce calcul :

- D'après un autre document de Franck Michel provenant de la Chambre d'Agriculture Régionale intitulé "Les cultures irriguées dans le Marais Poitevin en 2020" (Source : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/EAU/Etude_eaux_socio/EPMP_RA_Irrigation_4P_V1_1.pdf), le maïs grain occupe presque la moitié des surfaces irriguées (44%), les autres céréales (blé essentiellement) et les oléagineux 27%. Le maïs fourrage occupe 14%, les prairies et luzerne 4%, les légumes sec 2% et les légumes frais 2%.

- De plus, d'après ce rapport de Franck Michel (page 14), concernant la consommation moyenne d'eau d'irrigation par cultures, le maïs grain consomme 2 500 m³/ha, le blé tendre 600 m³/ha, le tournesol 500 m³/ha. Côté légumiers, les haricots verts consomment 900 m³/ha et les haricots secs (en AB) 1 500 m³/ha.

-> Ces données de la Chambre d'Agriculture permettent donc d'obtenir cet ordre de grandeur : **près des deux-tiers (63%) de l'eau d'irrigation (et donc des futures mégabassines) est à destination du maïs grain !** 20% pour le maïs fourrage et 9% pour les blés et tournesol, **1,5% pour les prairies et luzernes et 2,5% pour les légumes.** Soit à l'exact opposé des préoccupations exprimées lors du débat qui a suivi cette présentation, où de nombreux intervenants se sont inquiétés pour les producteurs de légumes et les éleveurs.

Nous pensons donc que ce rapport et le débat qui s'en est suivi ont occulté la préoccupation réelle : L'irrigation OUI mais pour quelles cultures et pour quel partage de la ressource ? Ce rapport de la Chambre d'Agriculture applique le même facteur de baisse de volumes à l'ensemble des exploitations. **Or il serait envisageable de réduire d'avantage les volumes des très gros irrigants pour préserver les volumes des petites exploitations.** Puisque les deux-tiers des volumes sont à destination du maïs grain et seulement 4% pour les légumineuses, légumes et prairies, **nous pourrions ainsi atteindre le Scénario 2 des Volumes Prélevables (le plus engageant vers le retour à l'équilibre quantitatif de la ressource) sans même toucher aux volumes des exploitations produisant une alimentation vivrière de qualité et ayant le plus fort taux d'actifs à l'hectare.**

Pour que notre territoire retrouve une qualité de dialogue et d'écoute, nous vous demandons de prendre en considération l'ensemble de nos remarques, ainsi que d'informer les membres de la CLE sur la réalité des consommations d'eau par cultures, afin qu'ils puissent prendre part au débat de manière bien plus éclairée.